

<http://46.105.83.158/spip/spip.php?article6724>



Quelle rentrée ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: jeudi 29 août 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Nous espérons que vous avez passé des vacances reposantes qui vous auront permis de recharger un peu les batteries.

Cette rentrée s'annonce très incertaine quant à la ligne directrice suivie par l'Education Nationale pour l'année scolaire à venir en raison de l'immobilisme imposé par le Chef de l'Etat qui refuse d'accepter le résultat des élections législatives et tergiverse pour nommer un.e Premier.e Ministre : nous avons donc une ministre de l'Education Nationale démissionnaire qui, d'un côté, continue de promouvoir les réformes contestées comme le « choc des savoirs » et, d'un autre côté, estime que le budget de l'Education n'est pas suffisant alors même qu'elle a justifié plus tôt dans l'année les coupes budgétaires décidées par Gabriel Attal ! Par ailleurs, si le gel du budget du ministère était validé, cela reviendrait à une austérité sans réel précédent décidée par un gouvernement sans légitimité. En effet, l'augmentation de l'âge moyen des personnels et le montant des pensions entraîne une augmentation mécanique de la masse salariale qui obligera à des coupes très importantes ailleurs.

Il est certain qu'à cette rentrée, **il n'y aura pas un.e enseignant.e devant chaque élève** que ce soit à la rentrée et tout au long de l'année avec des absences qui ne pourront pas être remplacées : la crise de recrutement est toujours là et rien n'a été fait pour l'endiguer, notamment du point de vue de la revalorisation de nos métiers. Dans notre département, cela se traduit par **des effectifs de classe de plus en plus élevés et par la multiplication des compléments de services entre les établissements.**

La **mise en place des groupes de niveaux** en 6ème et 5ème a également été un facteur important d'inquiétude et de tensions dans les établissements scolaires tout au long de l'année et cela le reste à cette rentrée : **non, nous ne trierons pas nos élèves.**

A cette rentrée, se pose le problème, dans plusieurs établissements, de la **pénurie de volontaires pour assumer la tâche de professeur.e principal.e** aussi bien en collège qu'en lycée. L'alourdissement des missions, notamment au niveau de l'orientation où on demande aux PP de faire le travail des Psy-EN, l'aspect de plus en plus chronophage de cette fonction ainsi que la faiblesse de la rémunération expliquent cette désaffection. La mise en place des groupes de niveau au collège accentue la difficulté de trouver des professeurs principaux puisque les enseignant.es de français et de mathématiques n'ont plus forcément la classe entière. Le même phénomène s'est produit il y a quelques années lors de la réforme du lycée qui a fait éclater le groupe classe. Nous vous rappelons que **la mission de professeur.e principal.e doit se faire sur la base du volontariat et que chacun.e est en droit de la refuser.**

Concernant les **évaluations nationales**, les collègues restent peu convaincus de leur intérêt mais le pilotage par l'évaluation est en plein essor... A cette rentrée, **ces évaluations sont obligatoires uniquement en sixième, quatrième et seconde.** Ne nous laissons pas imposer des évaluations auxquelles nous ne croyons pas dans d'autres niveaux. Quant à l'exploitation de ces évaluations, elle n'est en rien obligatoire, surtout si cela sert à trier nos élèves !

Soyons également vigilant.es quant au **développement de dispositifs encourageant le SNU** alors qu'il n'y a jamais eu de bilan de cette volonté d'encadrer la jeunesse malgré de nombreuses remontées négatives.

Les **résultats du nouveau DNB** (sans la correction possible des résultats par les recteurs) est en baisse de 3,5 points au niveau national et d'autant plus marquée en éducation prioritaire. Mais les moyens de l'éducation prioritaire ne sont pas en hausse pour autant. À ce jour, la mise en place du nouveau DNB abandonnant les compétences au profit des notes de 3ème pour 60 % du DNB n'est pas si claire qu'annoncé par la ministre alors que nous sommes à

Quelle rentrée ?

la veille de la rentrée. De plus, si le DNB devenait obligatoire pour passer en Seconde GT ou professionnelle, **ce serait alors un véritable tri social qui serait à l'œuvre !**

Les statistiques académiques montrent que les demandes de versement du **forfait mobilités durables** sont inférieures à celles des autres académies. Il est donc nécessaire d'en faire la publicité auprès de tous nos collègues enseignant.es, CPE, AED ou AESH qui utilisent leur vélo, trottinette ou font du covoiturage. La demande se fera via colibri avant le 31 décembre 2024 mais il convient dès maintenant de recenser les dates concernées.

Enfin, nous vous rappelons qu'en cas de problèmes graves au sein de votre établissement, il y a possibilité de saisir la **cellule d'écoute rectorale** ce qui garantit dans un premier temps l'anonymat pour la ou le collègue qui se trouve face à une situation problématique (les informations sont sur cette page :

<https://www.ac-dijon.fr/une-cellule-d-ecoute-pour-dire-stop-aux-discriminations-et-aux-violences-127513>). Pour des situations moins problématiques, vous pouvez également faire des **signalements RSST** (pia Dijon / Services pratiques /généraux). Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous appeler avant de faire vos démarches.

Malgré tout cela, nous vous souhaitons la meilleure rentrée possible. N'hésitez pas à contacter la section départementale en cas de problème dans votre établissement (snes89@dijon.snes.edu).